

Bulletin d'Information

Janvier 2017

Depuis deux années, les entreprises se succèdent, se croisent sur le site de l'ancienne filature à Ronchamp afin de construire un nouvel espace d'activités qui sera demain un lieu sportif, culturel et économique reconnu sur tout notre territoire et plus loin encore. Cette réhabilitation est l'œuvre d'architectes très compétents respectueux de l'histoire de ce lieu qui a vu passer des centaines d'ouvriers.

Début décembre notre Communauté a été récompensée par un prix national « Art urbain » pour la qualité environnementale de notre projet (sur 42 dossiers nationaux déposés). Plusieurs critères ont été retenus et validés :

- Tout d'abord le respect du passé en gardant l'architecture existante pour les bâtiments
- Ensuite la transformation des produits de la démolition en matériaux de voiries nouvelles
- Et enfin la mise en place d'une chaufferie au bois alimentée par notre plateforme de stockage de plaquettes fabriquées à Champagny.

L'année 2017 sera chargée en événements, au niveau national certes, mais aussi au niveau local. Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes est composée de 9 communes au lieu de 10 avec 12100 habitants, Belverne rejoignant le pays d'Héricourt suite à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

De nouvelles compétences imposées entreront en vigueur tel que par exemple le plan local d'urbanisme intercommunal qui définira plus précisément les enjeux de notre territoire.

Le 1er juillet, nous inaugurerons l'Ecoparc de la Filature et chacun pourra s'approprier le lieu.

Le 5 juillet, le Tour de France arrivera pour la troisième fois au sommet de La Planche des Belles Filles, petit coin de Haute-Saône connu désormais du monde entier. Avec le site UNESCO attaché à Ronchamp, nous possédons de grands atouts à exploiter pour mieux faire découvrir notre territoire.

Le travail ne manque pas, encore faut-il convaincre !

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

René GROSJEAN
Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont

FILATURE



L'ÉCOPARC DE LA FILATURE RÉCOMPENSÉ À PARIS

Le projet de réhabilitation qui a vu le jour en 2013 voit sa première phase de travaux bientôt achevée. C'est dans ce contexte que le Président de la Communauté de Communes s'est vu décerner un prix récompensant cette réhabilitation.

Mardi 29 novembre 2016, à Paris La Défense, le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont a reçu le Prix « Respect de l'Environnement » du Séminaire Robert Auzelle pour la réhabilitation du site de la Filature à Ronchamp. L'équipe d'Atelier Cité Architecture, qui mène la requalification de cette friche industrielle, avait présenté ce projet au Prix national arturbain.fr 2016. Sur 40 dossiers, celui de la Filature faisait partie des six en lice pour le Prix.

Depuis 1997, le Séminaire Robert Auzelle, ou Association pour la

pour la promotion de l'Art urbain, met en avant la qualité architecturale, sociale et environnementale de l'aménagement dans les petites communes. Ce prix est donc une belle récompense pour le projet de l'Écoparc de la Filature qui peu à peu prend vie sur le territoire de Rahin et Chérimont.

ZOOM SUR LA COUR DES ARTISANS

Un nouvel espace de vie...

Sur l'Écoparc de la Filature, la cour des artisans ainsi dénommée dans le projet se situe au cœur de ce nouvel espace de

vie regroupant les studios de répétition de musiques actuelles, la salle omnisports, la salle d'exposition, la halle publique et la liaison douce reliant Ronchamp à Champagny.

Une dizaine de cellules d'activités seront disponibles dès ce printemps 2017. Destinées à de l'activité artisanale, tertiaire, artistique ou économique, ces cellules de 100 mètres carrés seront louées à un tarif de base de 2,50 € HT du m² local nu sans aménagement.

Un formulaire recensant les besoins est disponible sur le lien suivant <https://goo.gl/forms/icsDbYIXaoGP9uNt2>. Les services de la CCRC reprendront contact avec vous très prochainement afin d'étudier votre demande.

Vous pouvez avoir accès à ce formulaire via le QR Code ci-dessous :



FILATURE



INAUGURATION DE L'ÉCOPARC DE LA FILATURE

Les travaux sur le site de l'Écoparc de la Filature ont débuté en janvier 2015. Quelques mois plus tard, en octobre, un premier espace était achevé : on inaugurerait alors les studios de répétition pour musiques actuelles, à l'occasion d'une semaine de concert sous la Bulle à Spectacles.

Depuis les travaux ont continué, les différents espaces composant ce lieu prenant forme petit à petit. La fin des travaux est prévue pour l'été prochain et l'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont sera inauguré le **samedi 1^{er} juillet 2017**.

Retrouvez plus d'informations sur cet évènement dans le prochain bulletin à paraître au printemps 2016.

DES NOUVELLES DE LA FILATURE 2.0

La Filature 2.0, c'est la mise en place des nouvelles formes de travail. Le lieu est composé de 2 espaces articulés

autour d'une aire de convivialité et de nombreux rendez-vous !

« Comme au bureau »

Un espace calme, dédié aux télétravailleurs, aux indépendants, aux freelances, aux TPE (Très Petites Entreprises) et également à ceux qui veulent essayer de lancer leur propre activité dans l'économie numérique. C'est un lieu de complémentarité, enrichissant par les échanges et le développement de synergies professionnelles. Chacun peut développer son réseau. De plus, la séparation vie privée/professionnelle favorise l'efficacité et la productivité.

Cet espace sera composé de 2 salons

visio-conférence, 1 salle de formation et 1 openspace zen.

« Le fablab : la fabrique »

Un espace dédié aux bricoleurs, du manuel à l'électromécanique où se mélangent informatique, électronique et création dans une ambiance conviviale.

L'objectif étant de favoriser la créativité, dans un cycle d'expérimentation. Chacun pourra par exemple imprimer une pièce pour réparer un appareil.

12 établis, des machines pilotées par ordinateur, imprimante 3D, découpeuse laser...

Restez connectés avec la **Filature 2.0** : pour tout connaître de l'actualité des espaces créés, les événements à venir, créer une communauté sur un sujet qui vous passionne, en rejoindre une, remplir des questionnaires en ligne pour que la Filature 2.0 vous corresponde... Ou simplement pour avoir plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur www.lafilature.city ou sur Facebook

La filature 2.0 : tiers lieu numérique



6 bonnes raisons de nous rejoindre

Des bureaux, des machines, des idées, des outils ...

Des indépendants, des freelances, des autoentrepreneurs, des créateurs ...

Accéder à un environnement professionnel, dans un cadre convivial et bienveillant.



Acquérir des compétences et des connaissances dans l'économie du numérique.



Rencontrer des coworkers, des makers. S'inscrire dans une démarche participative et collective.



Réduire les coûts de fonctionnement en mutualisant espaces et ressources.



Développer son réseau, son entreprise, sa créativité, sa productivité. Trouver les leviers pour avancer.



Être acteur de l'économie collaborative, imaginer des nouvelles formes de travail.

Coworking, fablab & more

www.lafilature.city

lafilature2.0

FERMETURE DU THEUREY

Comme cela a déjà été mentionné dans notre dernier bulletin, la décharge du Theurey a fermé ses portes le 31 décembre 2016. Des solutions alternatives sont à l'étude. En attendant que celles-ci aboutissent, nous invitons les habitants de notre Communauté de Communes, et particulièrement ceux qui fréquentaient le Theurey, à se rendre **gratuitement** sur les déchetteries du SYTEVOM situées à Lure, Héricourt, Melisey et Saulnot.

Nous rappelons que pour y accéder, les habitants doivent être **munis de leur badge d'accès nominatif** qu'ils ont reçu par voie postale. Vous pouvez déposer dans les déchetteries du SYTEVOM les produits suivants : métaux, cartons, encombrants, gravats, déchets verts, huile moteur, bois, huile végétale, batteries, pneus sans jante et propres, produits ménagers spéciaux, textiles, piles, déchets électriques et électroniques en fin de vie.

L'ensemble de la population continue à avoir accès aux installations et services du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne, même s'il est conseillé de privilégier les installations du SYTEVOM. Le coût d'accès aux installations du SYTEVOM pour les particuliers des communes de Rahin et Chérimont est entièrement pris en charge financièrement par le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne. **Il n'y aura aucune facturation directe pour les habitants. Les habitants peuvent donc se rendre sans inquiétude sur les déchèteries.**

MUSICALES DE CLAIREGOUTTE

Comme chaque année, la Communauté de Communes sera le partenaire des **Musicales de Clairegoutte** qui auront lieu du 1er au 9 avril 2017 à Clairegoutte, Frahier-et-Chatebier et Ronchamp.

2017

INFORMATIONS ET ÉVÈNEMENTS

COURSE DES 3 BALLONS

En 2017, la Course des 3 Ballons revient sur notre territoire avec une arrivée le 10 juin à La Planche des Belles Filles.

TOUR DE FRANCE 2017

Mercredi 5 juillet 2017, l'étape 5 du Tour de France qui partira de Vittel arrivera à La Planche des Belles Filles !

FILATURE

L'Ecoparc de la Filature sera inauguré le samedi 1er juillet 2017.

www.ecoparc-filature.fr



Pour les inscriptions **Bus des Neiges**, flashez ce QR code →



BUS DES NEIGES

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes met en place un bus des neiges pour relier la vallée à la station de La Planche des Belles Filles. Au départ de Frahier, cette navette desservira ensuite Ronchamp, Champagny, Plancher-Bas et Plancher-les-Mines avant de rejoindre la station. Elle circulera les mercredis et samedis après-midi, et tous les jours pendant les vacances scolaires de février, sous réserve d'ouverture et d'enneigement de la station. Aller/Retour : 5€/personne, **sur inscription uniquement**. Retrouvez toutes les informations sur le site www.ccrc70.fr.



Prochain bulletin à paraître au printemps 2017

Directeur de la publication : René GROSJEAN, Président de la CCRC

Crédit photos : Communauté de Communes Rahin et Chérimont, Richard Lewandowski

Impression : Concept Impression, Lure

Distribution : Communes et CCRC

Nombre d'exemplaires : 6000

ISSN : 1956-2993 //////////////// Dépôt légal : Janvier 2017